

avoir quelque intérêt pour l'histoire de l'administration de la province. Le prévôt du jeu de l'arc, François Buyer, avait assez gravement insulté le roi dudit jeu, François Danguin, la compagnie prit fait et cause pour ce dernier et par une délibération destitua le premier de sa charge de prévôt. Celui-ci adressa une requête au lieutenant général au bailliage du Beaujolais, Mignot de Bussy, qui défendit aux chevaliers de mettre leur arrêté à exécution, jusqu'à ce qu'il en eût conféré avec les échevins de Villefranche, et cela *sous peine de trois cents livres d'amende et de destitution du jeu*. François Danguin, roi du jeu de l'arc, usa de représailles, et recommanda ses intérêts à Camille de Neufville, archevêque de Lyon, qui depuis 1645 gouvernait ladite ville et la province (1).

L'archevêque, après s'être informé des causes du démêlé, et avoir pris l'avis des échevins de Villefranche, ordonna que le prévôt *demanderait pardon* au roi, en présence desdits échevins et du capitaine du jeu de l'arc, et qu'il prierait

(1) Camille de Neufville, fils de Charles de Neufville, seigneur d'Alincourt, marquis de Villeroy, comte de Bury, gouverneur de Lyon et provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais, et de Jacqueline de Harlay, frère de Nicolas duc de Villeroy, aussi gouverneur de Lyon, naquit à Rome en 1606, son père y étant ambassadeur. Il eut pour parrain le pape Paul V; il fut abbé de Saint-Wandrille, de l'isle Barbe et d'Ainay, lieutenant-général au gouvernement de Lyon, nommé archevêque de cette ville, le 27 mai 1653, et sacré le 29 juin 1654; il fut, comme son père gouverneur de Lyon et de la province, et mourut le 3 juin 1693, pendant une émeute populaire, occasionnée par la cherté des vivres. — Morel de Voleine et de Charpin, *Documents sur Lyon*.

Nicolas de Neufville, frère du prélat, était gouverneur du Lyonnais; il avait pour lieutenant-général, depuis 1645, Camille, qui s'était fait une loi de ne pas quitter sa résidence, et supportait seul le double fardeau de l'autorité spirituelle et temporelle. L'administration de Camille de Neufville fut extrêmement remarquable. — Péricaud aîné, *Arch. hist. et statis.* 10, p. 344.